



COMMUNIQUÉ

Pour diffusion immédiate

BRP PUBLIE LES RÉSULTATS POUR SON 1ER TRIMESTRE DE L'AF2019



BRP a lancé son modèle Maverick Sport 2019 en avril dernier. © BRP 2018

Faits saillants du trimestre vs T1 de l'AF18 :

- Les revenus ont totalisé 1 136,7 millions de dollars, soit une augmentation de 159,8 millions de dollars, ou 16,4 %.
- La marge brute a totalisé 281,6 millions de dollars, ce qui représente 24,8 % des revenus, soit une augmentation de 54,5 millions de dollars, ou de 160 points de base.
- Le BAIIA normalisé^[1] s'est chiffré à 126,6 millions de dollars, ce qui représente 11,1 % des revenus, soit une hausse de 26,0 millions de dollars.
- Le bénéfice net s'est chiffré à 13,4 millions de dollars, soit une augmentation de 18,3 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué par action de 0,13 \$, en hausse de 0,18 \$ par action.
- Le bénéfice net normalisé^[1] a totalisé 53,5 millions de dollars, soit une augmentation de 10,7 millions de dollars, ce qui a donné lieu à un bénéfice dilué normalisé par action^[1] de 0,52 \$, en hausse de 0,14 \$ par action.
- Annonce d'un modèle de distribution directe en Russie au cours de l'été 2018 afin de soutenir sa stratégie de croissance et d'accroître sa présence dans le pays.
- Expansion de la gamme de véhicules côte à côte avec l'ajout d'une nouvelle plateforme avec deux modèles Can-Am Maverick Sport munis d'un empattement de 60 pouces.
- Perspectives annuelles pour l'AF2019 augmentées pour refléter une plus grande demande pour les produits de BRP.

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

Valcourt, Québec, 31 mai 2018 – BRP Inc. (TSX:DOO) a publié aujourd'hui ses résultats financiers pour le premier trimestre de l'année terminée le 30 avril 2018. Notez qu'à moins d'indication contraire, toutes les données sont en dollars canadiens. Les résultats financiers

complets sont disponibles sur [Sedar](#), ainsi que sur la section [Rapports trimestriels](#) du site web de BRP.

« L'entreprise commence son année en force. Les résultats record du premier trimestre préparent le terrain pour une année financière qui s'annonce solide, mentionne José Boisjoli, président et chef de la direction. Notre momentum continue avec des gains importants de parts de marché et nous continuons à surpasser l'industrie des sports motorisés. »

« Notre croissance constante est fortement attribuable au dévouement et à l'excellent travail de nos équipes à travers le monde. Nous sommes aussi encouragés par le paysage économique mondial. Malgré les turbulences possibles que représentent le coût des matières et des frais logistiques, nous sommes confiants d'atteindre nos nouvelles perspectives annuelles avec une croissance du bénéfice dilué par action normalisé de 24% à 30% », conclut M. Boisjoli.

Faits saillants du trimestre terminé le 30 avril 2018 :

Les revenus ont augmenté de 159,8 millions de dollars, ou 16,4 %, pour atteindre 1 136,7 millions de dollars pour le **trimestre terminé le 30 avril 2018**, comparativement à 976,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2017. L'augmentation des revenus est principalement attribuable à la hausse des ventes en gros des produits toutes saisons, en partie contrebalancée par une fluctuation défavorable du taux de change de 13 millions de dollars.

Les ventes au détail de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord de la Société en Amérique du Nord ont augmenté de 9 % pour le trimestre terminé le 30 avril 2018 par rapport au trimestre terminé le 30 avril 2017, essentiellement en raison d'une augmentation des ventes de véhicules côte à côte.

Au 30 avril 2018, les stocks de véhicules récréatifs motorisés et de moteurs hors-bord des concessionnaires nord-américains ont augmenté de 9 %, par rapport au 30 avril 2017, principalement en raison des motomarines.

Données sur le bénéfice net

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
		Retraité ^[1]
Revenus par catégorie		
Produits toutes saisons	526,6 \$	396,1 \$
Produits saisonniers	350,4	324,3
Systèmes de propulsion	91,1	101,9
PAV	168,6	154,6
Revenus totaux	1 136,7	976,9
Coût des ventes	855,1	749,8
Marge brute	281,6	227,1
<i>En pourcentage des revenus</i>	24,8 %	23,2 %
Charges d'exploitation		
Vente et marketing	83,0	70,5
Recherche et développement	55,6	50,1
Frais généraux et administratifs	48,7	43,5
Autres charges d'exploitation	8,1	2,6
Total des charges d'exploitation	195,4	166,7
Bénéfice d'exploitation	86,2	60,4
Frais financiers nets	11,5	11,8
Perte de change sur la dette à long terme	41,5	44,2
Bénéfice avant impôt	33,2	4,4
Charge d'impôt	19,8	9,3
Bénéfice net (perte nette)	13,4 \$	(4,9) \$
Montant attribuable aux actionnaires	13,3 \$	(5,1) \$
Montant attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle	0,1 \$	0,2 \$
BAIIA normalisé^[2]	126,6 \$	100,6 \$
Bénéfice net normalisé^[2]	53,5 \$	42,8 \$

^[1] Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, comme l'explique la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2018.

^[2] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

PORTRAIT DU TRIMESTRE PAR CATÉGORIE

Produits toutes saisons

Les revenus tirés des produits toutes saisons ont augmenté de 130,5 millions de dollars, ou 32,9 %, pour atteindre 526,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018, comparativement à 396,1 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2017. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes de véhicules côte à côte et de V3R, facteur en partie contrebalancé par une fluctuation défavorable du taux de change de 8 millions de dollars.

Produits saisonniers

Les revenus tirés des produits saisonniers ont augmenté de 26,1 millions de dollars, ou 8,0 %, pour atteindre 350,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018, comparativement à 324,3 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2017. L'augmentation découle principalement de la hausse du volume de ventes de motomarines, facteur en partie contrebalancé par une fluctuation défavorable des taux de change de 5 millions de dollars.

Systèmes de propulsion

Les revenus tirés des systèmes de propulsion ont diminué de 10,8 millions de dollars, ou 10,6 %, pour se chiffrer à 91,1 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018, comparativement à 101,9 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2017. Cette diminution est principalement attribuable à une baisse du volume de ventes de moteurs de motocyclettes.

PAV (Pièces, accessoires, vêtements et autres services)

Les revenus tirés des PAV ont augmenté de 14,0 millions de dollars, ou 9,1 %, pour atteindre 168,6 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018, comparativement à 154,6 millions de dollars pour la période correspondante terminée le 30 avril 2017. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse du volume de ventes d'accessoires pour les véhicules côte à côte et les motomarines.

Les **charges d'exploitation** ont augmenté de 28,7 millions de dollars, ou 17,2 %, pour s'établir à 195,4 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2018, comparativement à 166,7 millions de dollars pour le trimestre terminé le 30 avril 2017. L'augmentation est principalement attribuable à la hausse des coûts de vente et de marketing à l'égard des investissements continus dans les produits et à une fluctuation défavorable du taux de change de 10 millions de dollars.

Déclaration de dividendes

Le conseil d'administration de la Société a déclaré un dividende trimestriel de 0,09 \$ par action à l'intention des porteurs d'actions à droit de vote multiple et d'actions à droit de vote subalterne. Le dividende sera payé le 13 juillet 2018 aux actionnaires inscrits à la fermeture des bureaux le 29 juin 2018. Le versement de chaque dividende trimestriel doit être déclaré par le conseil d'administration. Le montant réel, la date de déclaration, la date d'inscription et la date de versement de chaque dividende trimestriel sont déterminés au gré du conseil d'administration.

Perspectives pour l'année financière 2019

Le tableau ci-dessous présente les cibles financières de BRP pour l'AF19 par rapport aux résultats de l'AF18, tels que révisés pour refléter l'adoption IFRS 9, *Instruments financiers* et IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*; soit les nouvelles normes avec prise d'effet le 1^{er} février 2018. Les perspectives cibles de BRP sont ajustées comme suit :

Éléments financiers	Résultats AF18 (basés sur les nouvelles normes IFRS) ^[1]	Perspectives AF19 vs AF18 Retraitées ^[1]
Revenus		
Produits toutes saisons	\$1,810.0	Hausse de 12% à 15% (auparavant hausse de 11% à 14%)
Produits saisonniers	\$1,553.9	Hausse de 5% à 10% (auparavant hausse de 2% à 5%)
Systèmes de propulsion	\$385.9	Baisse de 8% à 4%
PAV	\$702.7	Hausse de 3% à 7% (auparavant hausse de 1% à 5%)
Revenus totaux de la Société	\$4,452.5	Hausse de 6% à 10% (auparavant hausse de 5% à 8%)
BAIIA normalisé^[2]	\$536.2	Hausse de 17% à 19% (auparavant hausse de 16% à 18%)
Taux d'imposition effectif ^{[2] [3]}	26.9%	26.5% - 27.5%
Bénéfice dilué par action normalisé^[2]	\$2.27	Hausse de 24% à 30% (\$2.82 to \$2.94) (auparavant hausse de 20% à 25%)

Autres cibles:

- Basé approximativement sur un **amortissement de ~175M\$** (baisse comparativement à ~180M\$) comparé à 149M\$ pour l'AF18, **~62M\$ en frais financiers nets** (baisse comparativement à ~65M\$) et **~100.5 millions d'actions** (baisse comparativement à ~101.5M).
- Basé approximativement sur une dépense d'**immobilisation ~315 à 330M\$ pour l'AF19** comparé à 230M\$ pour l'AF18.

[1] Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients, et d'IFRS 9, Instruments financiers, comme l'explique la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2018. Les données de l'AF18 n'ont pas été auditées.

[2] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

[3] Taux d'imposition effectif calculé en fonction d'un bénéfice normalisé avant impôt.

Les perspectives ci-dessus ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la fluctuation des taux de change, la concurrence et les lois fiscales applicables aux activités de la Société. La Société tient à rappeler que les hypothèses utilisées pour préparer les prévisions pour l'AF19, bien qu'elles étaient raisonnables au moment où elles ont été établies, pourraient s'avérer incorrectes ou inexactes. Les prévisions ci-dessus ne tiennent pas compte non plus de l'incidence que pourraient avoir d'éventuels éléments non récurrents ou exceptionnels ou de nouvelles ententes commerciales importantes, cessions, fusions, acquisitions ou autres regroupements d'entreprises ou transactions susceptibles d'être annoncés ou de se produire après le 30 mai 2018. L'incidence financière de telles transactions et de tels éléments non récurrents ou exceptionnels peut être complexe et dépend des faits qui se rattachent à chacun d'entre eux.

Nous ne pouvons donc décrire l'incidence prévue de façon complète ou la présenter de la manière dont nous présentons les risques connus auxquels sont exposées nos activités. Par conséquent, les résultats réels pourraient différer considérablement de nos attentes énoncées dans le présent communiqué de presse. Les perspectives constituent des énoncés prospectifs au sens des lois sur les valeurs mobilières applicables et doivent être lues parallèlement à la rubrique Mise en garde concernant les énoncés prospectifs.

Conférence téléphonique et webdiffusion

À 9 h aujourd'hui même (HE), BRP Inc. tiendra [une conférence téléphonique et une webdiffusion](#) en anglais seulement pour traiter de ses résultats du premier trimestre de l'exercice financier 2019. La conférence sera animée par José Boisjoli, président et chef de la direction, et par Sébastien Martel, chef de la direction financière. Pour écouter la conférence téléphonique (événement 4287502), composez le 514 861-1681 or 800 766-6630 (sans frais en Amérique du Nord). [Cliquez pour les numéros d'accès international.](#)

Le rapport de gestion, les états financiers et la présentation de la webdiffusion sur ses résultats du premier trimestre de l'exercice financier 2019 sont disponibles sur la section [Rapports trimestriels](#) du site BRP, et sa Notice annuelle est disponible dans la section [Rapports annuels](#).

À propos de BRP

Nous sommes un chef de file mondial dans le domaine des véhicules récréatifs motorisés et des systèmes de propulsion; notre succès se base sur 75 ans d'ingéniosité et une attention obsédée sur le client. Notre gamme de produits de pointe comprend les motoneiges Ski-Doo et Lynx, les motomarines Sea-Doo, les véhicules routiers et hors route Can-Am, les systèmes de propulsion marins Evinrude et Rotax, de même que les moteurs Rotax pour karts, motocyclettes et petits avions. Nous concevons également notre propre gamme dédiée de pièces, d'accessoires et de vêtements afin d'améliorer votre expérience de conduite. Nos revenus annuels de 4,5 milliards de dollars canadiens proviennent de ventes dans plus de 100 pays, et notre main-d'œuvre se compose d'environ 10 000 personnes déterminées et débrouillardes.

www.brp.com

[@BRPnouvelles](#)

Ski-Doo, Lynx, Sea-Doo, Evinrude, Rotax, Can-Am, Spyder et le logo BRP sont des marques de commerce de Bombardier Produits Récréatifs inc. ou de ses sociétés affiliées. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs.

MISE EN GARDE CONCERNANT LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Certains renseignements contenus dans le présent communiqué, y compris les énoncés se rapportant à nos perspectives pour l'année financière 2019 (notamment les revenus, la marge brute, les charges d'exploitation, le BAIIA normalisé, le taux d'imposition effectif, le bénéfice net normalisé et le bénéfice normalisé par action), les énoncés relatifs à la déclaration et paiement de dividendes, les énoncés relatifs à l'augmentation proposée de la capacité de production de la Société ainsi que d'autres énoncés qui ne sont pas des faits historiques constituent des « énoncés prospectifs » au sens des lois canadiennes sur les valeurs mobilières. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de termes comme « prévoir », « pouvoir », « devoir », « s'attendre à », « planifier », « avoir l'intention de », « tendances », « indications », « croire », « être d'avis », « estimer », « perspectives », « prévisions », « projets », « probable », « potentiel » ou « éventuel », au futur ou au conditionnel, à la forme affirmative ou négative, ou à l'emploi de leurs variantes ou de termes comparables. De par leur nature, les énoncés prospectifs comportent des risques et des incertitudes et reposent sur plusieurs hypothèses, tant générales que particulières. BRP met le lecteur en garde contre le fait que ces hypothèses pourraient ne pas s'avérer et qu'en raison de la conjoncture économique actuelle, ces hypothèses, qui étaient raisonnables au moment où elles ont été formulées, comportent un degré plus élevé d'incertitude. Ces énoncés prospectifs ne constituent pas des garanties du rendement futur et comportent des risques, des incertitudes et d'autres éléments, connus ou non, qui pourraient

faire en sorte que les résultats ou le rendement réels de la Société ou du secteur des sports motorisés diffèrent considérablement des perspectives ou des résultats ou du rendement futurs sous-entendus par ces énoncés. Les principales hypothèses ayant servi à formuler les énoncés prospectifs sont décrites ci-après.

PRINCIPALES HYPOTHÈSES

Les perspectives financières pour l'AF19 ont été établies à l'aide d'un certain nombre d'hypothèses économiques et de marché, y compris des hypothèses concernant la conjoncture économique des pays dans lesquels la Société exerce ses activités, la concurrence, les lois fiscales applicables aux activités de la Société et les fluctuations des taux de change. En outre, de nombreux facteurs pourraient faire en sorte que les résultats, le degré d'activité, les réalisations ou le rendement réels de la Société ou les événements ou faits nouveaux à venir diffèrent considérablement de ceux exprimés ou sous-entendus par les énoncés prospectifs, notamment les facteurs suivants, dont il est question plus en détail à la rubrique « Facteurs de risque » de sa notice annuelle : l'incidence de conditions économiques défavorables sur les dépenses à la consommation; le fléchissement de l'acceptation sociale des produits de la Société; la fluctuation des taux de change; les niveaux d'endettement élevés; l'indisponibilité de capitaux supplémentaires; les conditions météorologiques défavorables; les fluctuations saisonnières des ventes; incapacité de se conformer aux lois qui portent sur la sécurité des produits, la santé, l'environnement et la pollution par le bruit; l'importance des frais fixes; l'incapacité de concessionnaires et de distributeurs d'obtenir un accès convenable à du capital; la survenance de difficultés d'approvisionnement, la résiliation ou l'interruption des ententes d'approvisionnement ou encore l'augmentation du coût des matériaux; la concurrence que subissent les gammes de produits de la Société; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de croissance; les ventes et les activités internationales; la défaillance de systèmes de technologie de l'information ou une atteinte à la sécurité; la perte des services de hauts dirigeants ou d'employés qui possèdent une connaissance spécialisée du marché et des compétences techniques; l'incapacité à maintenir et à améliorer la réputation et les marques; une réclamation importante liée à la responsabilité du fait des produits; les réclamations liées à la garantie des produits ou les rappels de produits qui donnent lieu à des réparations ou à des remplacements importants de produits; la dépendance envers un réseau de concessionnaires et de distributeurs indépendants pour s'occuper de la distribution au détail de ses produits; l'incapacité à bien gérer les niveaux des stocks; la violation de droits de propriété intellectuelle et les litiges connexes; l'incapacité de mettre fructueusement en œuvre la stratégie de fabrication; les engagements contenus dans des accords de financement ou d'autres contrats importants; la modification des lois fiscales ou l'existence d'obligations fiscales imprévues; la détérioration des relations entretenues avec les employés; le passif des régimes de retraite; les catastrophes naturelles; la non-souscription d'une assurance convenable; la volatilité du cours des actions à droit de vote subalterne de la Société; l'exercice des activités par l'intermédiaire de filiales; l'influence importante de Beaudier inc. et 4338618 Canada inc. (ensemble le « groupe Beaudier ») et de Bain Capital Luxembourg Investments S. à r. l. ("Bain Capital"); les ventes futures d'actions de la Société par le groupe Beaudier, Bain Capital, les administrateurs, les dirigeants ou les membres de la haute direction de la Société. Ces facteurs ne constituent pas une liste exhaustive des facteurs qui peuvent avoir une incidence sur la Société; toutefois, ils doivent être étudiés attentivement.

BRP n'a pas l'intention et décline toute obligation de mettre à jour ou de réviser les énoncés prospectifs pour tenir compte d'événements futurs ou de changements de situations ou de prévisions, sauf si elle y est tenue par les lois canadiennes sur les valeurs mobilières applicables. Si BRP décidait de mettre à jour un énoncé prospectif, il ne faudrait pas en conclure qu'elle fera d'autres mises à jour relatives à cet énoncé, à des questions connexes ou à tout autre énoncé de nature prospective.

MESURES NON DÉFINIES PAR LES IFRS

Le présent communiqué renvoie à certaines mesures non définies par les IFRS. Ces mesures ne sont pas reconnues par les IFRS, n'ont pas de définition normalisée prescrite par les IFRS et sont donc difficilement comparables à des mesures similaires présentées par d'autres sociétés. Ces mesures sont plutôt fournies à titre d'information additionnelle en complément des mesures définies par les IFRS, de manière à favoriser une compréhension approfondie des résultats d'exploitation de la Société du point de vue de la direction. Ainsi, ces mesures ne devraient pas être considérées de manière isolée ni en remplacement de l'analyse de l'information financière de la Société présentée en vertu des IFRS. La Société utilise des mesures non définies par les IFRS, y compris le BAIIA normalisé, le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action.

Le BAIIA normalisé est présenté afin d'aider les investisseurs à évaluer la performance financière des activités d'exploitation de la Société sur une base continue en excluant certains éléments hors trésorerie,

comme la charge d'amortissement, la charge de perte de valeur et le gain ou la perte de change sur la dette à long terme libellée en dollars américains de la Société. D'autres éléments, comme les coûts de restructuration, pourraient également être exclus du bénéfice net lors du calcul du BAIIA normalisé étant donné qu'ils sont considérés comme n'étant pas représentatifs de la performance opérationnelle de la Société. Le bénéfice net normalisé, la charge d'impôt normalisée, le taux d'imposition effectif normalisé, le bénéfice de base normalisé par action et le bénéfice dilué normalisé par action tiennent compte, en plus de la performance financière des activités d'exploitation, de l'incidence des activités d'investissement, des activités de financement et de l'impôt sur le résultat sur les résultats financiers de la Société.

La Société est d'avis que les mesures non définies par les IFRS constituent des mesures additionnelles importantes de la performance financière, car elles éliminent les éléments qui ont moins d'incidence sur la performance financière de la Société, faisant ainsi ressortir les tendances de ses principales activités qui pourraient ne pas être apparentes lorsque l'on se fie uniquement aux mesures financières définies par les IFRS. La Société est également d'avis que les analystes en valeurs mobilières, les investisseurs et les autres parties intéressées utilisent fréquemment des mesures non définies par les IFRS dans leur évaluation des émetteurs, dont une grande partie utilise des mesures semblables dans la présentation de ses résultats. La direction utilise aussi des mesures non définies par les IFRS afin de faciliter les comparaisons de la performance financière d'une période à l'autre, de préparer les budgets d'exploitation annuels, d'évaluer la capacité de la Société à satisfaire ses besoins futurs en matière de service de la dette, de dépenses d'investissement et de fonds de roulement, et également à titre de composante dans le calcul de la rémunération incitative à court terme des employés de la Société. Comme d'autres sociétés peuvent calculer différemment ces mesures non définies par les IFRS, ces paramètres ne sont pas comparables à des mesures désignées de façon semblable présentées par d'autres sociétés.

Le BAIIA normalisé s'entend du bénéfice net avant les frais financiers, les produits financiers, la charge (l'économie) d'impôt, la charge d'amortissement et les éléments normalisés. Le bénéfice net normalisé s'entend du bénéfice net avant les éléments normalisés ajustés pour tenir compte de l'incidence fiscale sur ces éléments. La charge d'impôt normalisée s'entend de la charge d'impôt ajustée pour tenir compte de l'incidence fiscale sur les éléments normalisés et pour normaliser certains éléments d'impôts spécifiques. Le taux d'imposition effectif normalisé est fondé sur le bénéfice net normalisé avant la charge d'impôt normalisée. Le bénéfice normalisé par action – de base et le bénéfice normalisé par action – dilué sont respectivement calculés en divisant le bénéfice net normalisé par le nombre moyen pondéré d'actions – de base et le nombre moyen pondéré d'actions – dilué. La Société invite le lecteur à se reporter à la rubrique « Principales données financières consolidées » de son rapport de gestion pour connaître les rapprochements entre le BAIIA normalisé et le bénéfice net normalisé présentés par la Société et les mesures définies par les IFRS les plus directement comparables.

Tableaux de rapprochement

Le tableau suivant présente le rapprochement entre le bénéfice net et le bénéfice net normalisé^[1] et le rapprochement entre le bénéfice net et le BAIIA normalisé^[1].

(en millions de dollars canadiens)	Trimestres terminés les	
	30 avril 2018	30 avril 2017
		Données retraitées ^[2]
Bénéfice net (perte nette)	13,4 \$	(4,9) \$
Éléments normalisés		
Perte de change sur la dette à long terme	41,5	44,2
Coûts de restructuration et coûts connexes ^[3]	0,2	—
Perte découlant d'un litige ^[4]	0,6	4,8
Autres éléments	(2,0)	—
Ajustement au titre de l'impôt	(0,2)	(1,3)
Bénéfice net normalisé^[1]	53,5	42,8
Charge d'impôt normalisée ^[1]	20,0	10,6
Frais financiers	14,1	12,5
Produits financiers ajustés	(0,6)	(0,7)
Amortissement	39,6	35,4
BAIIA normalisé^[1]	126,6 \$	100,6 \$

^[1] Se reporter à la rubrique « Mesures non définies par les IFRS ».

^[2] Données retraitées pour refléter l'adoption d'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, et d'IFRS 9, *Instruments financiers*, comme l'explique la note 15 des états financiers consolidés intermédiaires résumés non audités pour le trimestre terminé le 30 avril 2018.

^[3] La Société procède, de temps à autre, à des activités de restructuration et de réorganisation afin d'améliorer sa flexibilité et son efficacité. Les coûts liés à ces activités sont principalement composés de coûts au titre des indemnités de départ et de salaires au titre du maintien en poste du personnel.

^[4] La Société est partie à des litiges concernant des violations de brevets avec l'un de ses concurrents.

-30-

Demande média:

Magali Valence
 Chef de service, Communication externe
 Tel.: 450.532.6155
magali.valence@brp.com

Relations avec les investisseurs:

Philippe Deschênes
 Analyste financier
 Tel.: 450.532.6462
philippe.deschenes@brp.com